

Architecte d'intérieur

RNCP2862 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

ACADEMIE CHARPENTIER · SIRET : 40450117300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au carrefour du rationnel et du sensible, l'architecte d'intérieur pense les espaces, leur confère l'intention et le sens d'où naissent identité, cohérence et lisibilité.

Intervenant le plus souvent à l'intérieur du bâti, il/elle sait tirer parti de cette contrainte par des réponses créatives et techniques, fonctionnelles et esthétiques. Il/elle définit après consultation du/de la client/e, une problématique (forme, ambiance) en réponse à l'aménagement d'un lieu de vie (espace, objet, mobilier) intégrant les aspects techniques réglementaires, fonctionnels, esthétiques permettant de fixer des repères pour le travail de conception. Il/elle agit en la matière en tant d'expert/e.

Il/elle assume la création de projets, en cohérence avec les demandes de son/sa client/e, avec une dimension plasticienne et créative affirmée. Cette conception restant assujettie à une analyse développée des différents contextes : sociaux, culturels, environnementaux...

Il/elle assure :

- la mise en forme des concepts élaborés plans, coupes, élévations, représentations perspectives dessinées ou volumiques) en interface avec la production, lui permettant d'affiner et de fixer les choix définitifs du projet.
- leur transmission et leur argumentation auprès de la clientèle concernée.
- les démarches administratives ou procédures légales qu'entraînent les spécificités des projets.
- l'évaluation des coûts liés à leur réalisation.
- la coordination sur le chantier en tant que référent/e des équipes de concepteurs/trices et d'entrepreneurs/euses.

Dans ses activités de réalisations : l'architecte d'intérieur fournit les documents plastiques (choix des matériaux, des couleurs, etc.) ou techniques (construction) nécessaires à l'élaboration des concepts par les réalisateurs/trices, artisans/es ou entreprises.

Il/elle prépare et organise dans le temps les processus de fabrication ainsi que les phases d'évolution des différents chantiers. Il/elle propose un diagnostic et conseille avec une vision prospective et stratégique une politique de développement de marques, de produits et de services. Des premières esquisses jusqu'à la réception des travaux, l'architecte d'intérieur, maître d'œuvre à part entière, coordonne les différents corps de métiers en menant à son terme l'architecture des lieux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

1 - Etude des projets des clients/es

- Etudier les bâtiments et les espaces (contraintes techniques, réglementations, etc.) ;
- Etudier les demandes et les projets des clients/es ;
- Déterminer des enveloppes budgétaires prévisionnelles.

2 - Conception de l'architecture de l'espace d'intérieur et création de ses éléments

- Rechercher des styles et des univers (références, matériaux, etc.) ;
- Imaginer et penser des volumes et des agencements ;
- Réaliser des esquisses et des maquettes de projets.

3 - La réalisation de plans techniques

- Recensement de contraintes techniques ;
- Réalisation de plans techniques de projets d'architecture d'intérieur ;
- Maîtrise d'œuvre et la supervision de chantier ;
- Programmation des phases de déroulement des chantiers ;
- Sélection d'entreprise et de corps d'état ;
- Supervision de déroulements de chantiers.

4- Développement de sa structure.

- Promotion et visibilité sur son marché ;
- Benchmark ;
- Formation / mise à jour.

Blocs de compétences

RNCP2862BC01 — Créer l'architecture de l'espace d'intérieur et ses éléments

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Concevoir des espaces spécifiques s'intégrant dans un ensemble, dans le respect des clauses budgétaires du cahier des charges pour présenter au client les modalités et les plans et déterminer des conditions de réalisation du projet d'aménagement architectural.

Evaluation :

Programmation de l'organisation complète d'un chantier. L'analyse du cas vérifie la mise en adéquation du profil-projet et de l'enveloppe budgétaire.

RNCP2862BC02 — Réaliser le concept

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Réaliser des plannings prévisionnels de déroulement de chantiers, pour assurer la fluidité des différentes interventions dans le respect des délais.

Evaluation :

A partir d'un compte rendu d'avancement de chantier ou de visite qu'il a réalisé et au vu des dispositions légales réglementaire et contractuelles et de celles incluses dans le cahier des charges, le candidat fera part de ses observations et éventuellement de propositions d'optimisation des moyens pour mieux gérer le déroulement des travaux.

RNCP2862BC03 — Assurer sa promotion et sa visibilité sur son marché

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Rédiger avec beaucoup de professionnalisme des réponses dans un marché vivement concurrentiel pour assurer sa promotion sur son marché.

Evaluation :

Traduire plastiquement les nouveaux concepts prospectifs d'architecture commerciale en réalisant une maquette et des perspectives illustratives d'aménagement qui répondent aux impératifs définis.

RNCP2862BC04 — Définir un projet d'architecture d'intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Analyser les objectifs du client ou maître d'ouvrage pour définir avec lui, la problématique d'un programme de réalisation de solutions d'aménagement de l'espace, et des volumes en phase avec ses aspirations et son image de marque.

Evaluation :

Rédaction d'une proposition d'étude de projet d'aide à la construction d'éléments organisés et planifiés intégrant des esquisses à une demande d'un client ou d'un maître d'ouvrage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités : Il/elle exerce son activité en profession libérale, en société ou en tant que salarié/e. En libéral/e, il/elle organise la relation maître d'ouvrage / artisans/es entrepreneurs/euses pour la passation des contrats avec les artisans/es qui exécutent ensuite ses créations. Il/elle peut être salarié/e d'organismes exerçant pour le compte de l'Etat ou des collectivités locales.

L'architecte d'intérieur exerce son activité :

- En indépendant/e, en free-lance : 80 % des architectes d'intérieur travaillent avec ce statut ;
- Dans une agence d'architecture d'intérieur ou design global ;
- Dans un bureau d'études.

L'architecte d'intérieur exerce dans les secteurs suivants :

Habitat, commerces, services (hôtellerie, restauration, banques, assurances, etc...) bureaux, univers domestiques (art de la table, luminaires, mobilier), art urbain, signalétique (éclairage, bornes informatiques, parcours), univers du luxe, transports et ses aménagements, scénographie théâtrale et événementielle, muséographie (les grandes expositions et leur contexte).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

- Architecte d'Intérieur,
- Concepteur/trice en architecture d'intérieur,
- Concepteur/trice en habitat, concepteur d'espace,
- Designer,
- Chef/fe de Projets,
- Directeur/trice de Création,
- Créateur/trice,
- Concepteur/trice.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755

Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

4 professionnels/les du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un/e est Président/e du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

3 professionnels/les du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un/e est Président/e du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/09/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35774

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.academie-charpentier.fr

Académie Charpentier

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2862/>